

**DEMANDE pour MANIFESTATION CULTURELLE
dans une église (Concerts, expositions, festivals, ...)
A faire valider par le curé, 2 mois avant la manifestation.**

Tél. : 03.21.21.40.91.
artsacre@arras.catholique.fr

Entre :

1) La Paroisse _____
représentée par Monsieur l'abbé _____
Et

2) L'organisateur de la manifestation : association, société ou organisme demandeur :

représenté(e) par :
Nom : _____
Adresse : _____

1ère PARTIE (soumise à l'avis de la CDAS après accord et signature du curé)

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

A) Date et objet de la manifestation :

L'organisateur demande à **organiser une manifestation en l'église** _____ à _____
en veillant à ce que les fidèles puissent venir librement prier aux heures habituelles d'ouverture de l'église et dans les conditions précisées ci-dessous :

- la manifestation aura lieu le _____ à ____ h _____
- en raison de la préparation des lieux (matériel, instruments, répétitions, etc...), l'église sera occupée :
 (*) partiellement totalement
à partir du (jour) _____ à ____ h _____
- **Identification** de l'artiste ou du groupe qui se produit : _____
- **Programme** pour lequel l'organisateur s'engage et qui est accepté par la Paroisse comme compatible avec le caractère religieux du lieu : (joindre obligatoirement le programme détaillé en annexe avec traduction) :

- **Objectif** de la manifestation : _____
- La manifestation sera :
 gratuite conditions d'entrée : _____

ACCORD ET SIGNATURE DU CURE OBLIGATOIRES :

AVIS de la COMMISSION DIOCESAINE D'ART SACRÉ (APRES SIGNATURE DU CURE), CS 6 1016, 103 rue d'Amiens 62008 ARRAS CEDEX :

- favorable favorable (absence de programme détaillé)
 défavorable

Fait à ARRAS, le _____

2ème PARTIE (pour l'organisateur)

A) Organisation :

L'organisateur s'engage, sous sa seule responsabilité et en bon père de famille, à prendre en charge l'organisation du concert ou de l'animation et en particulier :

- le **respect dû à l'autel**, à l'ambon, au siège de présidence, au tabernacle et en général à tout le sanctuaire,
En aucun cas l'autel ne doit être déplacé ni servir de table.,
 - la **publicité** ou tout autre moyen d'information,
 - la nécessité d'une **tenue** et d'un **comportement corrects**,
 - l'**interdiction de fumer et de manger**, y compris dans les dépendances,
 - l'**installation et le rangement complet de l'église** : (chaises, tables, micro, etc...), un état de la sono sera fait avant et après la manifestation,
 - la **propreté et le nettoyage des lieux**,
 - le **respect des normes de sécurité des biens et des personnes**, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : circulation entre les travées et vers les sorties, sûreté des branchements électriques, protection des moquettes et tapis en cas d'installation de podium,
 - l'**Organisateur est responsable de ses préposés et de toute personne intervenant** à l'occasion de la manifestation,
 - l'**Organisateur est aussi responsable en tant que gardien de la chose, du local, des mobiliers, mis à sa disposition, à l'occasion de la répétition et/ou de la représentation.**
- le nombre de places dans l'église est au maximum de _____,

B) Sécurité :

- l'**organisateur** tiendra compte des prescriptions, des règlements en matière de salles de spectacles (aucune issue ne sera fermée, aucun passage à l'intérieur ne sera obstrué). Aucun déplacement de sièges ou autre élément de mobilier n'aura lieu sans l'accord du curé de la paroisse. On veillera aux conditions de sécurité des œuvres d'art. Tout rassemblement est aujourd'hui susceptible d'être exposé à des actes de malveillance pouvant aller jusqu'au terrorisme. **Soyez vigilants.**

C) Assurance :

- l'**organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civile « biens confiés »** :
Nom de l'assurance : _____
(fournir obligatoirement l'attestation, faute de quoi celle-ci ne pourrait se tenir)

D) Frais de fonctionnement – Caution – Clefs – Vérification après l'activité :

- L'église est prêtée gracieusement.
- les **dépenses** (EDF, GDF, autres...) sont fixées pour un montant de _____
cette somme sera **versée à l'ordre de la Paroisse** _____
- un **acompte de 10 %** doit être versé ce jour, soit : _____
- **Caution** : en garantie des obligations de l'Organisateur, une caution de _____
est versée à la signature de la présente. Elle sera restituée après vérification de la remise en état des lieux.
- il n'y a **pas de remise de clefs**, mais une **mise à disposition des lieux, en présence d'un représentant de la Paroisse** qui **assistera gratuitement à la représentation**, qui **vérifiera la remise en état des lieux**, et qui **établira**, au cours de cette vérification, un **inventaire des dégâts éventuels**. **Si la réparation de ces dégâts n'est pas totalement couverte par la caution, la paroisse présentera les factures correspondantes à l'organisateur, qui les réglera.**
- L'**organisateur** s'acquittera des **droits d'auteurs** (SACEM, ...).

Fait à _____

Le _____

en 2 exemplaires

Signatures (précédées de la mention : « *Lu et approuvé* »)

L'Organisateur,

La Paroisse,
représentée par :
